

### MODALITES D'INSCRIPTION

**INSCRIPTION : DU JEUDI 24 NOVEMBRE AU DIMANCHE 4 DECEMBRE 2022**

**RETOUR DES FICHES D'INSCRIPTION :**

Au plus tard **le dimanche 4 Décembre** par mail [peri@asso-recreamomes.fr](mailto:peri@asso-recreamomes.fr) ou en main propre à la Maison de l'Enfance de 7h à 12h et de 13h30 à 19h (et de la fiche famille si vous êtes une nouvelle famille)

**VALIDATION DES INSCRIPTIONS :**

Notre capacité d'accueil étant limitée, nous validerons les fiches d'inscription de vos enfants par ordre chronologique de retour. Un mail vous sera envoyé en confirmation. Dans le cadre d'une grande fréquentation, nous nous permettrons de donner la place aux enfants qui fréquentent la structure plus régulièrement.

**CHANGEMENT DE PLANNING :**

Pour toute annulation ou changement sans frais (jour, horaire, repas), 2 possibilités pour prévenir :

- Par mail [peri@asso-recreamomes.fr](mailto:peri@asso-recreamomes.fr)

**Ou**

-Par écrit :  **dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la périscolaire**

→ Au plus tard  **le dimanche 4 décembre 2022**

Date d'annulation	Annulation par mail ou par écrit hors délai Absence non signalée	Certificat médical donné
Coût	Une journée : facturation de 7h de présence (9h30 à 16h30) Une demi-journée : facturation de 2h30 de présence (9h30 à 12h ou 14h à 16h30) Une demi-journée avec repas : facturation de 4h de présence (9h30 à 13h30 ou 12h15 à 16h15)	Aucune facturation (Si la structure a été prévenue en amont)

**MODALITES DE PAIEMENT :**

La facture vous sera transmise en début de mois. Vous pouvez la régler :

- Par prélèvement (joindre un RIB à la première demande)
- Par chèque, CESU et/ou chèques vacances (par courrier ou à déposer dans la boîte aux lettres « Secrétariat » de la Maison de l'Enfance)
- En espèces (se rapprocher du secrétariat)

**REMBOURSEMENTS :**

Les heures d'absence et/ou repas seront remboursées uniquement sur présentation d'un certificat médical ou d'une ordonnance. Uniquement si le justificatif d'absence est donné au service concerné sous huit jours à compter de la date d'émission du certificat.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'équipe de direction.

Tel : 07-87-70-88-13 Mail : [peri@asso-recreamomes.fr](mailto:peri@asso-recreamomes.fr)

Emilie ou Elodie seront à votre écoute.